



COMMUNIQUE DE PRESSE

Samedi 26 octobre 2018

Autorisation de cinq forages offshore au large de la Guyane pour Total La légitime opposition citoyenne sabordée

Alors que la Commission nationale du débat public n'a pas été saisie malgré l'ampleur du projet, que l'enquête publique qui s'est achevée le 23 août dernier fait état d'une opposition quasi-unanime au projet de la part des plus de 7000 personnes qui se sont prononcées, que le dernier rapport 1,5° du GIEC est formel - les trois quarts des rejets de gaz à effet de serre d'origine anthropique proviennent de l'exploitation et de la consommation d'énergies fossiles - **l'autorisation de forer cinq puits d'exploration au large de la Guyane vient d'être accordée à la filiale locale du groupe pétrogazier.**

Par ailleurs, les incertitudes sur la gestion des boues et effluents de forage ont fait l'objet de remarques des commissaires enquêteurs, tandis que Greenpeace a démontré qu'au moins un des forages interviendrait dans le Récif de l'Amazonie récemment mis au jour par des scientifiques. La richesse en biodiversité de ce dernier est grandement menacée par les forages autorisés et les rejets toxiques qu'ils vont générer.

Plus largement ce lundi 22 octobre, des collectivités territoriales et des associations environnementales se sont adressées à Total en exigeant la mise en conformité de l'entreprise et ses filiales avec la loi de février 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Les signataires rappellent à Total les « conséquences néfastes et irréversibles » qu'elles subissent via les effets du dérèglement climatique dont les causes principales proviennent de certaines activités du Groupe.

L'autorisation accordée prend en compte uniquement les droits de l'opérateur du permis ; elle intervient dans le cadre d'un code minier obsolète, outrageusement favorable aux industriels et qui n'a toujours pas été révisé, malgré des annonces répétées depuis 2011.

Nous soutenons sans réserve nos camarades du collectif Stop Pétrole Offshore Guyane et appelons à l'annulation immédiate de cet acte administratif.

Signataires, collectifs et structures amies

Collectif Gaz de schiste Non merci ! Garrigue Vaunage 30
Basta ! Gaz Alès (30)
Cami'gaz (30) permis « Plaine d'Alès »
Collectif non huile et gaz de schiste 91
Collectif contre le gaz de schiste Montpeyroux, Arboras, Aniane, Gignac (34)
Collectif Stop GHRM 38
Collectif Houille-ouille-ouille 59/62
Collectif 07 Stop Gaz et Huiles de Schiste
Collectif Var non au gaz de schiste
Collectif "Objectif Transition"
Collectif citoyen, de Pézenas, Castelnau de Guers (34)

Collectif du Céressou (34)
Collectif de Campagnan, St Pargoire (34)
Collectif Anduze Stop au gaz de schiste (30)
Collectif viganais contre les huiles et gaz de schiste et de couche (30)
Collectif du pays fertois "non au pétrole de schiste" (77)
Collectif Montpellier littoral contre les gaz et huiles de schiste (34)
Collectif Arcois pour la Planète (34)
Collectif Causse Méjean - Gaz de Schiste NON ! (48)
Collectif Stop Gaz de Schiste Florac (48)
Collectif Touche pas à mon schiste (07)